

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais

Infos

Mensuel d'information



allennes.fr



[ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)

DECEMBRE 2022



EDITO

SOMMAIRE



PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des évènements

PAGE 3

-Portail famille

-Atelier mémoire

-Police Municipale

-Rappel distribution colis de Noël aux aînés

-Dossier candidature accueils de loisirs 2023

-Nouveau sur Allennes « Holisticat »

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

Attention : l'activité colis reste
suspendue

Lors du conseil municipal d'octobre, la délibération concernant la sobriété énergétique a été retirée suite aux demandes d'informations complémentaires, notamment pour ne pas éteindre l'ensemble des lampadaires et n'en laisser allumer qu'un sur deux, par crainte de voir se développer l'insécurité. Il s'avère que le coût de l'opération annulerait l'économie espérée et le matériel utilisé ne serait pas réutilisable lors du passage en éclairage LED programmé en 2023 et 2024. De plus, informations prises auprès des communes voisines et de la gendarmerie d'ANNOEULLIN, l'extinction la nuit n'a pas entraîné une recrudescence de faits. C'est pourquoi très prochainement l'éclairage public de la commune sera coupé de 23h30 à 5h du matin. Cela permettra de réduire la facture d'électricité qui grimpe fortement et impacte le budget municipal. Le plan de rénovation de l'éclairage public permettra, à terme, de revenir à une situation normale.

Toujours concernant les économies, le bureau municipal a pris la décision de ne pas faire la cérémonie des vœux en janvier : compte tenu des efforts demandés aux utilisateurs des salles municipales ainsi qu'aux agents pour économiser gaz et électricité, il ne serait pas convenable d'engager une telle dépense. Je pense que tout le monde comprendra cette décision.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR



Calendrier des Evènements



RAPPEL

VENDREDI
2 DECEMBRE

**SPECTACLE DE FIN
D'ANNEE offert aux
Allennois de
3 à 12 ans.
Sur réservation**



RAPPEL

GRANDE BOURSE AUX JOUETS
Organisée par le Comité Allennois de
Solidarité

DIMANCHE 4 DECEMBRE,
Salle Léo Lagrange, rue de Verdun, de
8 h à 14h non-stop.



FERMETURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Nous vous informons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Mairie et l'Agence Postale seront fermées les **SAMEDIS 24 DECEMBRE ET 31 DECEMBRE**.

Nous vous remercions de votre compréhension.



RAPPEL INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES AVIS AUX ELECTEURS

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales de la commune se font de manière permanente. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement de l'ancienne carte d'électeur.

***Les jeunes recensés dans notre commune et qui atteindront 18 ans** sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie en fournissant un justificatif de domicile pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires en Mairie.

*Les boîtes de Noël
des sans-abris* **5ÈME
ÉDITION**

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION HELPASSOS

**Venez déposer vos boîtes
du 19/11 au 11/12/22**

en mairie

Conseil Municipal des Enfants : « Les boîtes de Noël des sans-abris »

Le Conseil Municipal des Enfants d'Allennes les Marais (CME), en lien avec l'association HELPASSOS, a souhaité se mobiliser autour de l'action « Les boîtes de Noël des sans-abris ».

Le concept est simple : remplir une boîte à chaussures de douceurs (pas d'aliments à réchauffer) et cadeaux pour apporter du soutien et réconfort aux sans-abris. Vous pouvez également y mettre des produits d'hygiène.

La boîte ne doit pas être fermée mais elle peut être décorée.

Pour plus d'explications, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.helpassos.fr



La facture correspondant aux activités périscolaires de **NOVEMBRE** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

ATELIER MEMOIRE

La prochaine séance **ATELIER MÉMOIRE** aura lieu le **MARDI 13 DECEMBRE** de **14h15 à 16h** à la salle « **COLUCHE** ».



POLICE MUNICIPALE

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



RAPPEL



COLIS DE NOEL DES AINES AGES DE 70 ANS ET PLUS

La distribution des colis de Noël se fera le **10 décembre de 9h30 à 11h**, dans la salle de Conseil en Mairie.

ACCUEILS DE LOISIRS 2023

RECRUTEMENT ANIMATEURS(TRICES) ET DIRECTEURS(TRICES)

Des dossiers de candidature au poste d'animateur(trice) et de directeur(trice) pour les accueils de loisirs 2023 sont d'ores-et-déjà à votre disposition.

A retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune, ils doivent être retournés complétés en mairie au plus tard pour le **15 janvier 2023 impérativement**.

En 2023, les accueils de loisirs auront lieu en :

- Hiver : du 13 février au 17 février
- Pâques : du 17 au 28 avril.
- Été : du 10 juillet au 28 juillet et du 7 août au 25 août.
- Toussaint : Semaine à définir ultérieurement.

Nouveau sur Allennes



Holisticat

Garde d'animaux

Naturopathe

Spécialiste félins

Tél : 06.78.19.59.46



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Modification des horaires pendant les vacances de Noël : consultables sur notre site et sur répondeur



Heure du conte : mercredi 14 décembre à 10h30 - Une demi-heure d'histoires traditionnelles et modernes à découvrir à l'approche de Noël - pour les 3-7 ans - gratuit - sans inscription.

Bébés lecteurs : mercredi 7 décembre à 9h30 - Histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans - gratuit - sur inscription - 1 adulte accompagnant (parent, grand-parent ou assistant maternel).

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)


Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/Jeu 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30

Samedi 10h-12h et 14h-17h30



Programmation cinéma

**VENDREDI
2 DECEMBRE
20h30**



Simone, le voyage du siècle

SAMEDI 3 DECEMBRE

10h
Vive le vent d'hiver 

14h30
Le royaume des étoiles (En avant-première) 

**MERCREDI 7 DECEMBRE
14h30**



Ernest et Célestine : Le voyage en Charabie (En avant-première)

**VENDREDI
9 DECEMBRE
20h30**



Couleurs de l'incendie

EXPRESSION POLITIQUE

GRUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Il y a beaucoup d'agitations autour du projet d'un plan de circulation visant à améliorer à la fois le trafic routier mais aussi à assurer la sécurité des piétons sur les trottoirs. Certains s'étonnent de découvrir ce projet et EPA, dans une publication FB déclare l'apprendre par la pétition qui circule ! Un bref rappel s'impose encore une fois. En avril-mai 2021 un questionnaire est adressé à toute la population dans le flash municipal : les résultats sont publiés dans celui d'octobre. Le sujet est évoqué dans notre expression politique des flashes d'oct 21, nov 21 et juillet-août 2022. Ce travail a été mené avec la participation de l'atelier citoyen lors de plusieurs réunions, en interne ou avec les techniciens de la MEL. Sur le sujet particulier du cœur de ville, rue de Gaulle et une partie de la rue Sonnevile, 99 questionnaires ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Nous avons eu en retour 21 réponses ! Enfin, nous avons invité les 99 foyers concernés à une réunion de présentation du projet pour en discuter. 20 foyers étaient représentés. Cette discussion est toujours ouverte. Opacité ???

GRUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Bel exemple de démocratie participative !

Monsieur le maire, en catimini vous avez organisé une réunion pour expliquer aux riverains des rues Sonnevile et du Général de Gaulle que vous alliez, pour valoriser le cœur de notre village, supprimer les places de stationnement, nous invitant tous à modifier nos mentalités et à nous déplacer à pied ou à vélo pour nous rendre chez les commerçants. Une fois de plus vous avez agi sans nous informer de vos projets, vous avez même écrit que c'était le choix de la municipalité, **ce qui est un mensonge**. La pétition soutenue par l'ensemble des commerçants et par notre groupe vous fera, peut-être, revoir votre position lors de la réunion du 17 novembre à laquelle nous ne sommes toujours pas conviés.